



ASBL Commerce Liégeois
11, rue du Verbois - 4000 Liège
+32 4 222 18 62
www.commerceliegeoisasbl.be
braderie@commerceliegeois.be

LA BRADERIE DU CENTRE-VILLE LIEGE INFOS PRATIQUES



du **jeudi 4** juin au **dimanche 7** juin 2020



Accès (montage des étals), chaque jour,
entre **7h** et **9h**.



de **10h** à **18h30**
(ouverture au public)

de **10h** à **20h** le **vendredi 5** juin
(ouverture au public)

« Pour veiller à la sécurité de la population et au bon déroulement de la manifestation, les mesures de sécurité de cette année seront renforcées (selon l'O.C.A.M.). Le périmètre sera totalement fermé dès 10h, seuls les piétons et les véhicules de sécurité y seront admis ! Chaque commerçant doit donc organiser son planning de livraison en fonction. Il n'y aura aucune dérogation possible et aucune transgression ne sera tolérée »



Démontage des étals entre **18h30** et **20h**
(maximum) selon l'affluence
Démontage vendredi 5 juin entre **20h** et **21h**



Rues fermées à la circulation

(réouverture à **20h***)

(*vendredi : **21h**)

Régence, Université, Pont d'Avroy et
Cathédrale (à hauteur de la rue de la
Régence)



En cas de problème durant les 4 jours
de la braderie :

0493/51 80 53

INSTALLATION DE VOTRE ÉTAL :

- **Sans la preuve de paiement de votre emplacement, votre installation ne pourra être autorisée ;**
- le stationnement des camions, camionnettes, véhicules de tourisme et remorques, sera INTERDIT ;
- l'installation se fera uniquement devant l'emplacement qui vous a été attribué ;
- laissez un passage d'au moins **1 mètre à l'arrière de votre échoppe**, entre celle-ci et la vitrine devant laquelle vous êtes installés ;
- les produits/articles vendus doivent être ceux qui ont été préalablement autorisés ;
- vous devez procéder au nettoyage des lieux et à l'évacuation de vos déchets chaque jour ;
- et **N'OUBLIEZ PAS**, que votre participation est **obligatoire tous les jours** de la manifestation.

Retrouvez le règlement sur le site commerceliegeoisasbl.be

